

D'après un enseignement du Rabbi de Loubavitch

Dieu s'adresse à Avram lui ordonnant : « Pars pour toi de ta terre, de ton lieu de naissance et de la maison de ton père vers la terre que Je te montrerai ». Là, poursuit Dieu, il deviendra une grande nation. Avram et sa femme Saraï, accompagnés de son neveu Loth, se rendent en Terre de Canaan où Avram construit un autel et continue à disséminer le message d'un Dieu unique.

Une famine force le premier Juif à partir pour l'Egypte, où la belle Saraï est enlevée et conduite au palais du Pharaon. Avram échappe à la mort parce qu'ils se présentent comme frère et sœur. Une plaie empêche le monarque égyptien de la toucher et le convainc de la rendre à Avram, en attribuant au frère, qui s'est révélé être le mari, de l'or, de l'argent et du bétail. De retour au pays de Canaan, Loth se sépare d'Avram et s'installe dans la ville impie de Sodome où il est fait captif quand les puissantes armées de Kédorlaomère et ses trois alliés conquièrent les cinq villes de la vallée de Sodome. Avram se met en route avec une petite troupe pour secourir son neveu, vainc les quatre rois et est béni par Malkitsédèk, le roi de Salem

(Jérusalem).

Dieu scelle « l'Alliance entre les parties » avec Avram, dans laquelle l'exil et la persécution (Galout) du Peuple d'Israël sont prévus et la Terre Sainte leur est attribuée comme héritage éternel.

Toujours sans enfant, dix ans après leur arrivée dans le pays, Saraï dit à Avram d'épouser sa servante Hagar. Hagar conçoit et en devient insolente avec sa maîtresse puis fuit quand Saraï la traite durement. Un ange la convainc de revenir et lui dit que son fils engendrera une nation peuplée. Ichmaël naît alors qu'Avram est âgé de quatre-vingt-six ans.

Treize ans plus tard, Dieu change le nom d'Avram en Abraham (« père de multitudes ») et celui de Saraï en Sarah (« princesse ») et promet qu'un fils leur naîtra. De ce fils, qu'ils appelleront Yits'hak (« rira »), émergera une grande nation avec laquelle Dieu établira un lien tout particulier. Abraham reçoit le commandement de se circoncire ainsi que ses descendants, « en signe d'alliance entre Moi et toi ». Abraham obtempère immédiatement, circoncisant sa propre personne et tous les hommes

de sa maisonnée.

Epreuves surmontées

Avraham, le premier Juif, se distingua de manière exemplaire à plusieurs égards. Outre sa foi exceptionnelle et sa bonté, il est réputé pour avoir surmonté, de manière excellente, « les Dix Épreuves » soumises par Dieu. La première épreuve mentionnée dans la Torah, dans la Paracha de cette semaine, énonce : « Pars pour toi-même du pays où tu résides, de ta patrie et de la maison de ton père, vers le pays que Je te montrerai. »

Avraham réussit brillamment cette épreuve. Malgré les difficultés inhérentes à l'abandon d'un environnement familial et la séparation avec ses proches pour se rendre en terre inconnue, il ne manifesta aucune hésitation à suivre les instructions divines qui lui étaient adressées.

Avraham représentait un modèle exemplaire de vertu. Il incarnait l'idéal juif par son altruisme et son désintéressement. Sa dévotion et sa passion pour Dieu étaient largement reconnues. Or, lorsqu'il s'agit d'un amour véritable, il n'existe ni désir ni besoin de récompense.

Suite en page 2

EDITO

QUESTION DE TEMPS

Le temps est, par nature, sujet au changement. Il en est même sans doute l'expression la plus achevée. Et pourtant, l'homme ne le vit souvent que comme une routine installée, une infinie répétition d'instantanés globalement semblables. Parfois, les événements nous tirent de cette sorte de torpeur mais, dès le calme revenu, tout reprend sa place avec une facilité déconcertante. Lorsque cette mécanique s'enclenche, il semble que rien ne puisse y échapper. Alors, comme bien souvent, et en particulier, en cette période d'encore début d'année, le texte de la Torah nous livre sa vision. Elle nous est transmise au travers de la geste d'Abraham, le premier de nos ancêtres. Et ce message retentit depuis lors dans l'appel de Dieu : « Va, quitte ta terre... » Il s'agit bien là d'un de ces grands départs fondateurs, à partir desquels tout est possible. Et c'est bien cela qu'il nous revient de vivre aujourd'hui avec la même puissance et la même intensité. Quand le confort incline à choisir la routine pour sa rassurante prévisibilité, l'idée devient véritablement essentielle. Alors que, en tant que peuple et en

tant qu'individus, nous avons traversé une période difficile qui dure plus que de raison et au-delà de ce que nous avons pu connaître les années passées, un nouvel élan est impératif. Et celui-ci, suscité par notre conviction et notre engagement personnels, doit être tourné vers un changement authentique, un bouleversement des choses pour le bien. Qui n'en a pas rêvé ? Pouvoir prendre un nouveau départ, déterminer les fondements sur lesquels il s'appuiera, n'être contraint par aucun antécédent ni même limité par aucun choix antérieur... Une vraie vie qui commencerait... Le message qui résonne à présent nous en donne la voie.

Cela ne veut dire en aucun cas qu'il faudrait tout abandonner de ce qui a été réalisé, tout oublier des grands accomplissements menés à bien. Il convient, au contraire, de leur donner leur plein sens et cela se traduit justement par ce changement qui confère à toute chose le visage de l'éternité. Dans ce temps de tous les possibles, il nous reste à agir. Acteurs, encore plus que porteurs, du changement, nous devons ainsi conduire le temps qui passe et ne pas nous laisser mener par lui. N'est-ce pas vers le temps ultime que nous avançons, celui de Machia'h ?

par Haïm Chnéor Nisenbaum

5786 / N° 5

(59^{ème} année)

CHABBAT
PARCHAT
LEKH LEKHA

SAM. 1^{er} NOV. 2025
10^e HECHVAN



BETH LOUBAVITCH
ÎLE-DE-FRANCE

ÎLE-DE-FRANCE



Horaire d'entrée et sortie de
CHABBAT LEKH LEKHA
vendredi 31 oct.

ENTRÉE 17h 13 **Sortie : 18h 19**

PROVINCE

Bordeaux 17.33	Lyon 17.10	Nice 17.04
Deauville 17.21	Marseille 17.13	Rouen 17.17
Grenoble 17.08	Montpellier 17.18	Strasbourg 16.52
Lille 17.06	Nancy 16.58	Toulouse 17.28
	Nantes 17.32	

A partir du dimanche 26 oct. | Pose des Téfilines : 6h 25 | Heure limite du Chema : 10h 01 | Fin de Kidouch Levana : toute la nuit du mardi 4 au mercredi 5 nov.

Articles et contenu réalisés par le Beth Loubavitch | 8, rue Lamartine - 75009 Paris | Tél : 01 45 26 87 60 | Fax : 01 45 26 24 37 | www.loubavitch.fr
chabad@loubavitch.fr | Association reconnue d'Utilité Publique, habilitée à recevoir les DONS et les LEGS • Directeur : Rav S. AZIMOV

Pourquoi une récompense ?

Si cette hypothèse est valide, une interrogation légitime se pose : pourquoi D.ieu promet-il à Avraham qu'il l'envoie pour son propre bien, lui assurant ainsi richesse, descendance et renommée ? Avraham était assurément la dernière personne à qui il était nécessaire de garantir des récompenses terrestres.

Deux formes de récompense

La réponse à cette interrogation réside dans l'existence de deux formes distinctes de récompense. La première correspond à la récompense que D.ieu accorde comme l'expression de Sa satisfaction vis-à-vis de notre comportement. Ce type de récompense vise à motiver l'individu à adopter des conduites vertueuses, tout comme la menace d'une sanction a pour objectif de dissuader de commettre acte répréhensible.

Cependant, il existe une seconde forme de récompense, fondamentalement différente. La récompense physique constitue la manifestation tangible de l'énergie spirituelle générée par nos actions positives. Lorsqu'une expérience positive demeure confinée au domaine spirituel, cela indique que cette expérience est limitée à ce seul registre. En revanche, lorsque cette expérience spirituelle se manifeste dans le monde physique, cela témoigne d'un accomplissement spirituel élevé, signalant ainsi que la dichotomie entre les sphères spirituelle et matérielle a été transcendée ; la barrière séparant ces deux mondes a été franchie.

Tel est le message que D.ieu adressait à Avraham : lorsqu'il relèvera le défi et atteindra les plus hauts sommets spirituels, cela transformera le monde. Tous pourront alors percevoir comment sa dévotion envers D.ieu s'est concrétisée dans tous les aspects de son existence. Les bénédictions qu'il engendrera seront si puissantes qu'elles influenceront également sa vie matérielle.

Il importe de souligner que la perspective des bénéfices matériels ne visait pas à séduire Avraham afin qu'il quitte son lieu d'origine pour un territoire inconnu. L'intention était plutôt de lui signifier que sa mission visait à transformer le monde par la diffusion des enseignements du monothéisme et de la justice porterait ses fruits. En effet, il deviendra évident pour tous - y compris durant sa propre vie - que D.ieu est bienveillant et que mener une existence conforme aux préceptes divins est bénéfique sur tous les plans. Il ne sera donc pas nécessaire d'attendre une génération ultérieure pour

constater l'accomplissement des promesses divines.

Descente en Égypte

Nous pouvons désormais approfondir notre compréhension de l'épisode suivant, relaté dans la Paracha de cette semaine. Après qu'Avraham eut obéi aux instructions divines lui ordonnant de se rendre en une nouvelle terre, et qu'il eut finalement atteint sa destination, il se voit contraint de s'en aller en raison d'une famine. Il est ainsi obligé de « descendre » en Égypte, où il endure une grande inquiétude à propos de l'enlèvement de son épouse Sarah.

Selon le commentaire de Rachi, Avraham aurait pu s'adresser à D.ieu en ces termes : « Tu m'as promis des bénédictions matérielles à la condition que j'accomplisse ma mission en me rendant dans la Terre Promise, et pourtant, dès mon arrivée en Canaan, je suis contraint de me rendre en Égypte et d'exposer ma femme et moi-même à une telle indignité et un tel danger ! » Cependant, Avraham ne questionne pas D.ieu.

A la lumière de notre analyse précédente concernant la nature des récompenses promises à Avraham, cette épreuve revêt une importance encore plus grande.

Si D.ieu lui avait simplement ordonné « Va ! » sans aucune promesse relative aux conséquences physiques positives découlant de son obéissance, le test aurait été relativement aisé pour Avraham. En effet, le Midrach nous indique qu'Avraham était prêt à mourir pour sa foi ; il fut jeté dans une fournaise ardente par Nimrod parce qu'il refusait d'adorer des idoles. Endurer des difficultés dans l'accomplissement de sa mission divine ne représentait donc pas un obstacle majeur pour lui.

En réalité, cette épreuve se révèle particulièrement redoutable. D.ieu n'avait pas seulement affirmé qu'Avraham serait récompensé ; Il lui avait explicitement indiqué que son parcours spirituel se traduirait par des résultats matériels tangibles, témoignant ainsi du caractère élevé de ses accomplissements spirituels. Or, Avraham est désormais contraint de « descendre » en Égypte - ce terme étant employé dans toutes ses acceptions. Il doit pénétrer dans un pays moralement dépravé où sa vie tant physique que spirituelle sera menacée. Cette situation l'éloigne même du lieu où D.ieu avait initialement prévu qu'il réside et réalise sa vocation. Quelle fut l'issue finale ?

Sarah ne subit aucun préjudice de la part du

Pharaon. Avraham fut comblé d'une grande richesse et selon le Midrach, Hagar, fille du Pharaon, fut donnée à Sarah comme servante. Hagar finit par être attribuée par Sarah à Avraham comme épouse afin qu'elle lui donne un enfant ; Sarah espérait ainsi faciliter sa propre conception. Elle enfanta effectivement Yits'hak.

En somme, toutes les bénédictions divines promises à Avraham - récompense matérielle substantielle et paternité d'une nation influente sur le monde - trouvent leur origine dans cette expérience négative vécue en Égypte. Avraham comprendra finalement comment la promesse divine liant progression spirituelle et bénédictions matérielles se concrétisera ; il réalisera que sa période d'exil constitue le véritable catalyseur de cet accomplissement.

Notre perception de l'exil

L'un des enseignements de ce récit concerne la perception que nous devons avoir de nos propres expériences en exil.

L'histoire juive se divise en deux périodes distinctes : l'une désignée sous le terme de Galout (exil) et l'autre sous celui de Guéoula (Rédemption). Le concept d'exil renvoie généralement à une aliénation physique par rapport à notre terre. La Rédemption, quant à elle, correspond au retour définitif vers cette même terre.

Toutefois, une compréhension plus profonde révèle que l'exil incarne un état d'être marqué par une dichotomie entre le spirituel et le matériel. En effet, des actions vertueuses peuvent engendrer des conséquences physiques défavorables durant l'exil, et inversement. La promesse faite à Avraham selon laquelle ses accomplissements spirituels conduiraient à d'importantes bénédictions matérielles ne semble souvent pas se réaliser pendant cette période. L'exil se caractérise par une aliénation et une séparation multiples : de notre terre, de notre D.ieu, du spirituel par rapport au physique, voire entre notre cœur et notre esprit, pour ne citer que quelques exemples. Lorsque nous prions pour la venue imminente de la Rédemption par le Machia'h, nous aspirons à une réunification dans tous ces domaines.

La promesse divine faite à Avraham, et à nous, s'accomplira assurément dans un avenir proche. Alors seulement percevrons-nous, comme Avraham avant nous, que l'expérience même de l'exil a constitué un catalyseur essentiel favorisant les bienfaits qui marqueront l'ère de la Rédemption.



étude du
RAMBAM

Une étude quotidienne
instaurée par le Rabbi
pour l'unité du peuple juif

• **DIMANCHE 26 OCTOBRE – 4 'HECHVAN**

• **LUNDI 27 OCTOBRE – 5 'HECHVAN**

Mitsva positive n° 109 : Il s'agit du commandement qui nous incombe de nous immerger dans les eaux d'un bain rituel et ainsi nous serons purifiés de toute sorte d'impureté qui nous a souillés.

• **MARDI 28 OCTOBRE – 6 'HECHVAN**

Mitsva positive n° 109 : Il s'agit du commandement qui nous incombe de nous immerger dans les eaux d'un bain rituel et ainsi nous serons purifiés de toute sorte d'impureté qui nous a souillés.

Mitsva positive n° 237 : C'est le commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne la loi du bœuf, comme il est dit : « si un bœuf heurte un homme... » (voir traité Baba Kama).

• **MERCREDI 29 OCTOBRE – 7 'HECHVAN**

Mitsva positive n° 240 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint au sujet du bétail qui cause des dommages dans le champ d'autrui.

• **JEUDI 30 OCTOBRE – 8 'HECHVAN**

Mitsva positive n° 238 : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné en ce qui concerne la loi de la citerne, comme il est dit : « si quelqu'un découvre une citerne... »

• **VENDREDI 31 OCTOBRE – 9 'HECHVAN**

• **SAMEDI 1^{er} NOVEMBRE – 10 'HECHVAN**

Mitsva positive n° 241 : Il s'agit du commandement nous incombant au sujet de la loi du feu, comme il est dit : « si le feu en s'éteignant gagne des buissons... »

LA BRIT MILA RETARDÉE

C'était dans les années 70, en pleine vague hippie, quand tant de jeunes rêvaient d'une vie de liberté, dans la paix et l'amour. Juifs tous les deux, ils avaient opté, en Belgique, pour cette ambiance de bohème, dans une communauté basée justement sur l'absence de bases où il était interdit d'interdire et où chacun agissait à sa guise.

Quand la jeune femme mit au monde un bébé, elle ressentit néanmoins l'envie qu'il soit circoncis : c'était peut-être un des derniers souvenirs des traditions juives de ses parents. Mais à la maternité, le médecin refusa d'accomplir ce geste, expliquant que telle n'était pas la pratique habituelle dans ce pays. Quand elle évoqua le sujet dans son groupe d'amis hippies, on la considéra comme une « hérétique » : « Comment envisager pareille pratique ? Ce n'est pas moral ! » ricanait-on autour d'elle. (Brusquement la notion de morale réapparaissait dans cette communauté pourtant soi-disant affranchie de toutes conventions...). Elle n'osa plus en parler et c'est ainsi que Haroun Luft (le bébé en question) grandit sans aucun lien avec le judaïsme. Il savait cependant qu'il était juif et même que son grand-père était Cohen - sans que cela l'intéresse outre mesure.

Lors d'une visite à Paris auprès de la grand-mère, celle-ci releva timidement qu'on pourrait contacter un Mohel pour procéder à la circoncision mais cette fois-ci, ce fut la mère qui s'opposa en déclarant qu'un rabbin n'était certainement pas habilité à accomplir ce geste chirurgical et qu'elle ne laisserait pas un rabbin circoncire son fils. Une fois de plus, le sujet fut repoussé.

Les années passèrent et Haroun devint indépendant : à 17 ans, il quitta le foyer familial pour vivre dans le sud de la France, comme ses parents, dans la liberté la plus absolue, avec des amis. Pendant ce temps, sa mère commençait à s'intéresser à ses racines juives, partit pour deux semaines en Israël avec sa fille (la sœur de Haroun) : ce voyage l'enthousiasma et, un an plus tard, elle partit s'y installer définitivement.

Un jour, Henri décida de monter à Paris dans sa camionnette qui était devenue de fait sa maison puisqu'il y conservait toutes ses affaires et l'avait même aménagée pour y dormir.

Il contacta un organisme d'aide à des gens dans son cas et, par hasard n'est-ce pas, c'était un organisme juif. Il demanda qu'on lui propose un travail en annonçant qu'il était juif, malgré son look débraillé, hirsute, un peu effrayant même et à la limite de la saleté.

- Comment puis-je savoir que vous êtes juif ? demanda, soupçonneuse, la personne chargée du recrutement.

Haroun ne s'était pas attendu à pareille question. Soudain, il réalisa qu'il lui manquait le signe le plus évident, le plus basique de son identité juive : la Brit Mila ! Néanmoins, on lui fit confiance et on lui octroya une somme qui lui permit de trouver un travail

et de mener une vie à peu près normale. Cependant, la question qu'on lui avait posée le taraudait : comment savoir et faire savoir qu'il était juif ? Il en parla à sa mère quand celle-ci lui rendit visite en France et tous deux contactèrent un 'Hassid Loubavitch, médecin, qui expliqua la procédure à suivre. Haroun demanda à réfléchir et emporta la carte de visite. Il n'était pas encore prêt à franchir le pas, il n'avait pas encore le courage nécessaire bien que sa mère l'encourageât - ce qui l'exaspérait et l'énervait au plus haut point.

Haroun habitait dans une communauté hippie à Paris. Il travaillait comme ingénieur, principalement la nuit. Il dormait peu et ceci le fatiguait énormément.

Un jour, Haroun et ses amis organisèrent une fête, burent au-delà de toute mesure et un des fêtards éructa des mots peu courtois. Enervé, Haroun se leva en colère et lui administra des coups si violents que l'homme fut couvert de sang. On les sépara et on adressa de sévères reproches à Haroun : « Tu te rends compte comment tu as traité ton camarade ? ». Soudain Haroun réalisa la gravité de ses actes ; hébété, il sortit avec sa chienne et se dirigea vers un parc. Il observa sa chienne et se demanda : « Quelle différence entre elle et moi ? Je suis devenu semblable à un chien... Agir ainsi instinctivement, c'est une conduite digne d'un chien, non d'un être humain ! » réfléchit-il.

A partir de ce moment, il décida de changer complètement de direction dans sa vie. Il retourna dans sa communauté et rechercha la fameuse carte de visite que le docteur lui avait remise deux ans auparavant.

A l'autre bout du fil, le docteur lui fixa un rendez-vous. Trois jours plus tard, la Brit Mila fut effectuée dans le bloc opératoire d'une clinique bien équipée. Haroun qui se souvenait que son grand-père était Cohen, choisit de se faire appeler dorénavant Aharon - comme Aharon HaCohen dont il avait appris qu'il aimait la paix et même poursuivait la paix.

Soulagé, Aharon annonça fièrement à tous ses amis qu'il était enfin circoncis et juif à part entière. Quelques jours plus tard, des 'Hassidim Loubavitch lui rendirent visite à son travail et l'aidèrent à mettre les Téfilines, fêtant ainsi sa Bar Mitsva avec beaucoup d'émotion. Au cours d'un voyage en Israël, il chercha à approfondir ses connaissances du judaïsme et, petit à petit, toute sa vie changea.

Il s'est marié et a fondé un foyer cachère et béni. Chaque année, à Yom Kippour, il prononce avec une concentration particulière les mots de la prière : « Considère l'alliance et ne prête pas attention à la faute ! ». Maintenant le judaïsme imprègne vraiment toute sa vie.

Mena'hem Shaikevitz – Si'hat Hachavoua N° 1870

Traduit par Feiga Lubecki



ETINCELLES DE MACHIA'H

Pourquoi vouloir la Délivrance ?

L'homme doit attendre la venue de Machia'h car alors sera accomplie la Volonté de D.ieu dans la création de l'univers. A ce moment, en effet, sera réalisée Sa « demeure ici-bas ». En d'autres termes, ce n'est pas du fait de ses préoccupations personnelles, pour parvenir à une prospérité matérielle ou même spirituelle plus grande, que l'homme doit désirer la Délivrance.

C'est là le sens de la nécessité de « ne pas y penser » que les Sages relèvent comme indispensable pour l'avènement de ce nouveau temps : il faut retirer sa pensée de tout ce qui touche à soi-même, matériellement ou spirituellement, et ne désirer la venue de Machia'h que parce qu'ainsi se réalisera la Volonté Divine.

(d'après un commentaire du Rabbi de Loubavitch – Chabbat Parchat Ekev 5713)



*Matelas avec zip de séparation
sur demande*

53 rue de Fontenay

• 94300 VINCENNES •

01.41.77.30.50 / 01.45.72.46.81

53 rue de Vaugirard

• 75007 PARIS •

10 bld Jules Ferry

• 75011 PARIS •



LES GRANDES MARQUES À PETITS PRIX

→ 96 Av. Niel - **75017 Paris**

Tél : 01.42.67.89.04

→ 101 Av. Ed. Vaillant - **92100 Boulogne**

Tél : 01.42.53.00.90

→ 5 Route André Citroën - **78140 Vélizy**

Tél : 01.34.65.97.07

→ 5 rue Fernand Léger - **95480 Pierrelaye**

Tél : 01.39.78.0800

→ 6 Av. A. Einstein - **93150 Le Blanc Mesnil**

Tél : 01.49.15.06.63

DRAY.FR

LA HALAKHA

De La Semaine



QUELQUES LOIS À PROPOS DE LA BRIT MILA (CIRCUNCISION)

C'est au père de l'enfant qu'appartient l'obligation de procéder à la Brit Mila de son fils. Elle est considérée comme la plus importante des Mitsvot positives de la Torah car le mot Brit (alliance) est mentionné treize fois. Si le père n'est pas capable de l'accomplir lui-même, il peut nommer un émissaire (un Mohel) pour l'en acquitter. Si le père n'y a pas procédé (ou engagé un Mohel pour cela), le tribunal rabbinique de la ville doit s'en charger. Si cela n'a pas été fait, l'enfant devenu adulte devra s'en acquitter.

Si l'enfant est en bonne santé, la Brit Mila aura lieu le 8^{ème} jour (c'est-à-dire qu'au moins sept jours complets se seront écoulés depuis la naissance). Il est interdit de retarder la Brit Mila même d'un jour pour des convenances personnelles. Si l'enfant est né pendant Chabbat, la Brit Mila aura lieu le Chabbat suivant – sauf s'il est né par césarienne : dans ce cas, la Brit Mila sera repoussée au dimanche. Si l'enfant souffre de fièvre par exemple, on ne procédera à la Brit Mila que sept jours après sa guérison complète. En cas d'ictère (« jaunisse »), le Mohel décidera du nombre de jours à attendre. Le Rabbi Tséma'h Tsédek cite le Rambam selon qui une Brit Mila retardée pour raisons médicales répare ce « manque » a postériori. A priori, on procédera à la Brit Mila tôt le matin (mais après la prière), avant 'Hatsot (le milieu de la journée).

Si un des jumeaux est apte à être circoncis avant son frère, on n'attendra pas la guérison du deuxième – même si cela signifie deux fêtes séparées.

F.L. (d'après Chéva'h Habrit)



LEADER CASH

Du choix et des prix bas !

MAGASINS CASH AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

- Paris 16^e : 86 rue d'Auteuil – CC Les Belles Feuilles
- Paris 17^e : 13 rue Brémontier
40 rue Guersant ➔ **Nouveau**
- Paris 19^e : 82 rue Petit
- 92300 Levallois : 81 rue Jules Guesde
- 93220 Gagny : 71 Avenue Henri Barbusse
- 94410 S. Maurice : 56 bis Av. du Ml de Lattre de Tassigny
- 13013 Marseille : 13 Bd des Tilleuls (du dimanche au jeudi de 8h à 20h)

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h – Le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat

ROSETTA

TRATTORIA ITALIENNE

Sous le contrôle du Beth Din de Paris



Halavi

73 Rue de Prony
75017 Paris
01.45.74.54.74



Halavi

3 Rue Geoffroy-Marie
75009 Paris
01.47.70.00.76



Bassari

98 Rue de Montmartre – 75002 Paris
01.42.21.38.68



**SOLUTION
NUMÉRIQUE
SECURITE**

01 80 91 59 14

INSTALLATION, MAINTENANCE & DÉPANNAGE

- Caméra & Vidéo-Surveillance
- Alarme & Télésurveillance
- Contrôle d'accès & Interphonie
- Serrurerie & Portes blindées
- Store, Volet & Rideau métallique

Nous recrutons des commerciaux

Carrosserie Peinture

Mécanique-Pare-brise

FRANCHISE OFFERTE
(voir conditions au garage)

VÉHICULES DE REMPLACEMENT

Spécialiste de vos retours de leasing

Agréé réparateur véhicules
hybride et électrique
(norme NF C18-550)

BORNE DE RECHARGE RAPIDE SUR PLACE 07.62.00.60.99

01.57.42.57.42

demandez shmouel
directauto@orange.fr

43 Chemin des vignes-93000 Bobigny
www.direct-auto.fr



AUTOVISION
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

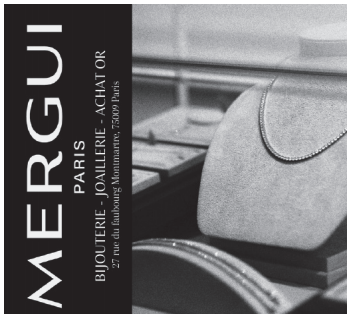
A 3mn de la Porte de Pantin

LE NUMERO
DE LA
COMMUNAUTÉ

1 NOUVEAU !!
Contrôle
Technique
moto

Prise de RDV :
Feivel Basanger
01 41 83 19 23
06 21 65 58 71
- 8 € sur présentation de la Sidra

32-36 rue de Stalingrad
93310 Le Pré S. Gervais



MERGUI
PARIS
BIJOUTERIE - JOAILLERIE - ACHAT OR
27 rue du Faubourg Montmartre, 75009 Paris

Ouverture d'une
DEUXIÈME BOUTIQUE
69 rue Manin, 75019 Paris

@mergui.paris ariemergui.com 06 39 89 26 99

Orpi

Orpi Optimum
Rudy HAROSCH

350 rue des Pyrénées – Paris 20^e

3 Agences à votre service

Marais – Buttes Chaumont – Jourdain/Belleville

VENTE · LOCATION · GESTION · VIAGER

LOCAUX COMMERCIAUX

Estimation offerte sous 48h

sur tout Paris et proche banlieue

Tél : 01.42.00.02.02

optimum@orpi.com



ATELIER
REPARATION



07.62.00.60.99

ACHAT VENTE



07.67.17.39.84



Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.